

Document d'informations clés (DIC)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **Ellipsis High Yield Fund – Part I USD**

Nom de l'initiateur du PRIIP : Ellipsis Asset Management, groupe Kepler Cheuvreux

Code ISIN : FR001400MAH9

Site Internet : <https://www.ellipsis-am.com>

Appelez le +33 (0)1 78 41 55 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle d'Ellipsis Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés

Ellipsis Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-11000014 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers

Date de production du document d'informations clés : 30 juin 2024

AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

❖ TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif à Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français, et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

❖ DUREE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

❖ OBJECTIFS

Le produit, de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, la meilleure performance possible au moyen d'une gestion active directionnelle sur les obligations libellées en euros, principalement d'émetteurs non financiers et de catégorie spéculative.

La performance du produit peut être rapprochée a posteriori de celle de l'indicateur de référence ICE BofAML BB-B Euro Non-Financial High Yield Constrained Index en Euros, représentatif de la performance des obligations de catégorie spéculative libellées en euros (émetteurs privés hors financières) dont la notation est supérieure ou égale à B- / B3. Cet indicateur est disponible sur le site d'Intercontinental Exchange (Ticker HEC5).

La stratégie d'investissement est basée sur une gestion discrétionnaire qui s'appuie sur une analyse crédit complète de l'émetteur comme de l'émission, ainsi que sur l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement. Le processus d'investissement privilégie la sélection des valeurs en fonction de leurs caractéristiques propres avant de s'intéresser au secteur ou au pays d'activité de l'émetteur, basée sur un double moteur de performance : le portage et le resserrement de la prime de risque crédit.

Le niveau de duration et de risque de crédit est piloté à travers le choix des titres (émetteur, maturité) ainsi que l'allocation sur une poche moins risquée pouvant représenter jusqu'à 40%. La fourchette de sensibilité moyenne du portefeuille aux taux est comprise entre 0 et +6. Le produit affiche une notation moyenne pondérée supérieure à B- / B3 sur le périmètre de titres notés (échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences).

Le produit est investi :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euros, des pays membres de l'OCDE, du G20 et de l'Espace Economique Européen réparti de la manière suivante :
 - o entre 60% et 100% de son actif net en titres émis par des entités privées de catégorie spéculative (notation inférieure à BBB- / Baa3) ;
 - o entre 0% et 40% de son actif net en titres publics ou privés de catégorie investissement (notation supérieure ou égale à BBB- / Baa3), dans les cas où le marché des titres de catégorie spéculative n'offrirait pas d'opportunités jugées suffisamment intéressantes ;
- dans la limite de 10% de l'actif net dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos »).

L'allocation s'effectue sans prédominance géographique parmi les principaux marchés de la dette libellée en euro, et sans contrainte concernant le type de dette (taux fixe ou taux flottant, tout rang de subordination, obligations datées ou perpétuelles...). L'exposition aux obligations financières de catégorie spéculative est inférieure à 10%. Par ailleurs, la proportion de titres non notés ou dont la notation est inférieure à B- / B3 est inférieure à 20%.

Les dérivés et les instruments intégrant des dérivés sont utilisés dans une optique de constitution d'une exposition synthétique à un ou plusieurs risques en conformité avec l'objectif de gestion, sans dépasser une limite d'exposition globale de 110% de l'actif net. Les dérivés peuvent également être utilisés en vue d'effectuer des arbitrages ou de couvrir le portefeuille. Le produit peut enfin avoir recours aux opérations d'acquisition ou de cession temporaire de titres afin d'optimiser ses revenus.

Pour cette classe de parts, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h auprès de Société Générale (32 rue du Champ de Tir, 44000 Nantes, +33 (0)2 51 85 57 09) et exécutées sur la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1 jour ouvré.

❖ INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) :

- 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an (le cas échéant)	Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts totaux	139 USD	452 USD
Incidence des coûts annuels (*)	1,4%	1,4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,72% avant déduction des coûts et de 2,30% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

❖ COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,81% de la valeur de votre investissement par an pour gérer vos investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	81 USD
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,56% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	56 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surperforme son indicateur de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	2 USD

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Vous pouvez demander à tout moment le rachat sans frais de tout ou partie de vos parts, toutefois, il est plus probable que l'objectif de gestion du produit ne soit pas atteint dans le cadre d'une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

Ellipsis Asset Management, 112 av. Kleber, 75116 Paris, France

Mail : client_service@ellipsis-am.com

Site internet www.ellipsis-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Ellipsis Asset Management, 112 av. Kleber, 75116 Paris, France, par mail client_service@ellipsis-am.com ou sur le site internet www.ellipsis-am.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Fiscalité : Ce produit ne peut être souscrit ou détenu par une Personne Non Eligible ou par un Intermédiaire Non Eligible (cf. rubrique « Souscripteurs concernés » du prospectus). Son statut FATCA est Institution financière non déclarante réputée conforme (CCIV, Annexe II, B). Son statut CRS/DAC est Institution financière non déclarante (organisme de placement collectif dispensé).

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés ainsi que la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer les rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site internet www.ellipsis-am.com et sur demande.